

COMPTE RENDU DE SEANCE

**DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND CHAMBORD
EN DATE DU 14 AVRIL 2014**

L'an deux mil quatorze, le 14 avril à 20 heures 05, le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes du Grand Chambord, sous la présidence de **Monsieur Gilles CLEMENT**, Président de la Communauté de communes.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Communautaires :

Jean-Paul TOUCHET, Catherine ELOY (Bauzy), Francis GUILLOT, Hélène PAILLOUX, Jean-Paul DUBUT (Bracieux), André JOLY, Dominique CORBEAU (Chambord), Gilles CHANTIER, Edwige DUVAL (Courmemin), Claudette SORIN, Michel MAURICE (Crouy-sur-Cosson), Jean-Pierre BERANGER, Gérard BARON (Fontaines-en-Sologne), Joël DEBUIGNE, Sylvia HERLEDAN, Alain PREGÉANT (Huisseau-sur-Cosson), Jean-Paul PRINCE, Anne-Marie THOMAS (La Ferté-Saint-Cyr), Patricia HANNON, Jean-Pierre CHEVESSAND (Maslives), Gilles CLEMENT, Anne CLAREY, Philippe LEGENDRE, Micheline DELOISON, Pierre GUILLONEAU (Mont-près-Chambord), Gérard CHAUVEAU, Pascal MAUNY, Catherine LUCAS (Montlivault), Patrick MARION, Floréal ROYO (Neuvy), Laurent ALLANIC, Isabelle LEFEBVRE, Jack PROUX (Saint-Claude de Diray), Didier HEITZ, Martine LE MAREC (Saint-Dyé sur Loire), Christian LALLERON, Valérie LODI, Patrick STURLESE, Christèle DOLLO, François FIORETTO, Agnès BONNIN (Saint-Laurent-Nouan), Alain MARCHAND, Claude VERMET (Thoury), Robert HUTTEAU, Jean BROCHU (Tour-en-Sologne).

Pouvoirs : néant

Les membres présents formant la majorité des conseillers en exercice, **Monsieur Francis GUILLOT** a été désigné secrétaire de séance.

INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Gilles CLEMENT, Président sortant, qui, après l'appel nominal, a déclaré installer les membres suivants dans leurs fonctions de délégués communautaires :

BAUZY :

- Monsieur Jean-Paul TOUCHET
- Madame Catherine ELOY

BRACIEUX :

- Monsieur Francis GUILLOT
- Madame Hélène PAILLOUX
- Monsieur Jean-Paul DUBUT

CHAMBORD :

- Monsieur André JOLY
- Madame Dominique CORBEAU

COURMEMIN :

- Monsieur Gilles CHANTIER
- Madame Edwige DUVAL

CROUY SUR COSSON :

- Madame Claudette SORIN
- Monsieur Michel MAURICE

FONTAINES EN SOLOGNE :

- Monsieur Jean-Pierre BERANGER
- Monsieur Gérard BARON

HUISSEAU SUR COSSON :

- Monsieur Joël DEBUIGNE
- Madame Sylvia HERLEDAN
- Monsieur Alain PREGEANT

LA FERTE SAINT CYR :

- Monsieur Jean-Paul PRINCE
- Madame Anne-Marie THOMAS

MASLIVES :

- Madame Patricia HANNON
- Monsieur Jean-Pierre CHEVESSAND

MONT PRES CHAMBORD :

- Monsieur CLEMENT Gilles
- Madame Anne CLAREY
- Monsieur Philippe LEGENDRE
- Madame Micheline DELOISON
- Monsieur Pierre GUILLONNEAU

MONTLIVAUT :

- Monsieur Gérard CHAUVEAU
- Monsieur Pascal MAUNY
- Madame Catherine LUCAS

NEUVY :

- Monsieur Patrick MARION
- Monsieur Floréal ROYO

SAINT CLAUDE DE DIRAY :

- Monsieur Laurent ALLANIC
- Madame Isabelle LEFEBVRE
- Monsieur Jack PROUX

SAINT DYE SUR LOIRE :

- Monsieur Didier HEITZ
- Madame Martine LE MAREC

SAINT LAURENT NOUAN :

- Monsieur Christian LALLERON
- Madame Valérie LODI
- Monsieur Patrick STURLESE
- Madame Christèle DOLLO
- Monsieur François FIORETTO
- Madame Agnès BONNIN

THOURY :

- Monsieur Alain MARCHAND
- Monsieur Claude VERMET

TOUR EN SOLOGNE :

- Monsieur Robert HUTTEAU
- Monsieur Jean BROCHU

ELECTION DU PRESIDENT

M. Pierre GUILLONNEAU, doyen d'âge parmi les conseillers communautaires a présidé la suite de cette séance en vue de l'élection du Président.

Le Conseil communautaire a choisi pour secrétaire Monsieur Francis GUILLOT et pour assesseurs Madame Agnès BONNIN et Monsieur Laurent ALLANIC.

Le Président explique que l'élection du Président suit les mêmes règles que celles prévues pour les conseils municipaux aux articles L 2122-7 et suivants du code général des collectivités territoriales :

«L'élection se déroule au scrutin secret à la majorité absolue. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.»

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Monsieur Gilles CLEMENT ayant obtenu 40 voix, est proclamé Président. Il remercie l'assemblée et déclare accepter d'exercer cette fonction. Il prend la présidence de la séance.

Les conseillers communautaires ayant souhaité disposer d'un délai supplémentaire afin de convenir du nombre de vice-présidents qui seront élus, l'élection du bureau communautaire et des vice-présidents aura lieu lors du prochain Conseil communautaire le lundi 28 avril 2014.

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Monsieur le Président rappelle que conformément à l'article 22 du Code des Marchés Publics, la Commission d'appel d'offres (CAO) est composée du Président et de 10 membres (5 membres titulaires et 5 membres suppléants) élus au scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste.

Il ajoute que, conformément à l'article 23 du Code des Marchés Publics, peuvent participer, avec voix consultative, aux réunions de la commission d'appel d'offres, des agents de la collectivité, des personnalités choisies par le président pour leur compétence dans la matière faisant l'objet de la consultation, le comptable public et un représentant du service en charge de la concurrence.

Monsieur le Président demande alors aux listes de candidats de se faire connaître et fait ensuite procéder à l'élection de la commission d'appel d'offres.

Une seule liste est présentée :

Titulaires	Suppléants
Jean-Paul PRINCE	Jean-Pierre BERANGER
André JOLY	Jean-Paul DUBUT
Alain MARCHAND	Didier HEITZ
Joël DEBUIGNE	Christian LALLERON
Patricia HANNON	Micheline DELOISON

Il fait procéder à l'élection de la commission d'appel d'offre.

Le Conseil communautaire, après en avoir procédé au vote, désigne les délégués suivants comme membres de la Commission d'appel d'offres de la Communauté de communes du Grand Chambord :

Commission d'Appel d'Offres :

Titulaires	Suppléants
Jean-Paul PRINCE	Jean-Pierre BERANGER
André JOLY	Jean-Paul DUBUT
Alain MARCHAND	Didier HEITZ
Joël DEBUIGNE	Christian LALLERON
Patricia HANNON	Micheline DELOISON

Rien ne restant à l'ordre du jour, fait les jour, an et mois susdits, le Président clôt la séance à 20h50.